

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

OBJET :

Mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme : avenant N°2 à la convention entre la Métropole du Grand Nancy et la commune d'Essey-lès-Nancy

Rapporteur : M. ROSSIGNON
Délibération n°18

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 28 juin 2021, le conseil municipal a approuvé la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme entre la Métropole du Grand Nancy et la ville d'Essey-lès-Nancy.

Puis, le conseil municipal a décidé d'élargir le périmètre de la mutualisation en confiant le 27 mars 2023 par avenant l'instruction des déclarations préalables au service commun.

Or, la métropole du Grand Nancy a renforcé les moyens humains du service commun avec le recrutement d'un technicien supérieur.

Par ailleurs, la métropole du Grand Nancy propose de compléter les modalités financières de la convention en précisant les conditions de remboursement du coût du service commun suite à la refacturation directe.

Pour ce faire, il convient d'envisager la signature d'un nouvel avenant pour entériner ces nouvelles dispositions.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission Urbanisme opérationnel et patrimoine réunie le 7 février 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver l'avenant N°2 à la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme entre la Métropole du Grand Nancy et la ville d'Essey-lès-Nancy,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à le signer.

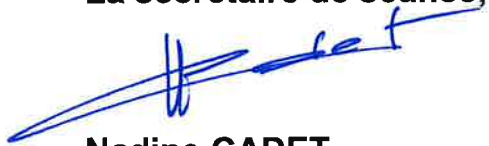
DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	9 février 2024
- Convocation distribuée le :	9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoint.

- Mme BARDOUL, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI, MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE